



10 mars 2023

(23-1804)

Page: 1/5

Comité des pratiques antidumping

Original: anglais

**RAPPORT SEMESTRIEL AU TITRE DE
L'ARTICLE 16.4 DE L'ACCORD**

PAKISTAN

Corrigendum

Le corrigendum ci-après est distribué à la demande de la délégation du **Pakistan**.

Veillez noter que les mesures antidumping visant le fer blanc en provenance de l'Afrique du Sud (53/2018/NTC/TP/SA), de la Chine (53/2018/NTC/TP/CHI), des États-Unis (53/2018/NTC/TP/USA), du Royaume-Uni (53/2018/NTC/TP/UK) et de l'Union européenne (53/2018/NTC/TP/EU) sont arrivées à expiration le 30 janvier 2022. Ces mesures expirées devraient donc être retirées du tableau de l'annexe "Mesures antidumping en vigueur" du document G/ADP/N/370/PAK et être inscrites à la place dans le tableau "Réexamens/Autres procédures ultérieures" et dans l'annexe "Suppression de mesures" du même document, comme suit:

Réexamens/Autres procédures ultérieures

Pays/ territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Résultats/ déterminations préliminaires	Résultats finals		Abrogation de mesures	Autres (par exemple procédures ne visant pas le niveau des droits)	Données commerciales (si disponibles dans le(s) rapport(s) publié(s) sur la procédure)		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagements en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unités/ monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Afrique du Sud	Fer blanc (*) 7210.1210, 7210.1290 53/2018/NTC/TP/SA	-	-	-	-	30/01/2022 Expiration sans réexamen	Sur la base des renseignements communiqués par la branche de production nationale pour le réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés à l'Afrique du Sud. La Commission nationale des droits de douane a déterminé qu'il n'y avait pas de probabilité que le dommage subsiste ou se reproduise pour la branche de production et a donc décidé de ne pas engager un réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés à l'Afrique du Sud. Les droits antidumping imposés aux importations de fer blanc en provenance d'Afrique du Sud ont expiré le 30 janvier 2022.	-	-	-

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Fer blanc (*) 7210.1210, 7210.1290 53/2018/NTC/TP/CHI	-	-	-	-	30/01/2022 Expiration sans réexamen	Sur la base des renseignements communiqués par la branche de production nationale pour le réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés à la Chine. La Commission nationale des droits de douane a déterminé qu'il n'y avait pas de probabilité que le dommage subsiste ou se reproduise pour la branche de production et a donc décidé de ne pas engager un réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés à la Chine. Les droits antidumping imposés aux importations de fer blanc en provenance de Chine ont expiré le 30 janvier 2022.	-	-	-
États-Unis	Fer blanc (*) 7210.1210, 7210.1290 53/2018/NTC/TP/USA	-	-	-	-	30/01/2022 Expiration sans réexamen	Sur la base des renseignements communiqués par la branche de production nationale pour le réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés aux États-Unis. La Commission nationale des droits de douane a déterminé qu'il n'y avait pas de probabilité que le dommage subsiste ou se reproduise pour la branche de production et a donc décidé de ne pas engager un réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés aux États-Unis. Les droits antidumping imposés aux importations de fer blanc en provenance des États-Unis ont expiré le 30 janvier 2022.	-	-	-

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Royaume-Uni	Fer blanc (*) 7210.1210, 7210.1290 53/2018/NTC/TP/UK	-	-	-	-	30/01/2022 Expiration sans réexamen	Sur la base des renseignements communiqués par la branche de production nationale pour le réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés au Royaume-Uni. La Commission nationale des droits de douane a déterminé qu'il n'y avait pas de probabilité que le dommage subsiste ou se reproduise pour la branche de production et a donc décidé de ne pas engager un réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés au Royaume-Uni. Les droits antidumping imposés aux importations de fer blanc en provenance du Royaume-Uni ont expiré le 30 janvier 2022.	-	-	-
Union européenne ¹	Fer blanc (*) 7210.1210, 7210.1290 53/2018/NTC/TP/EU	-	-	-	-	30/01/2022 Expiration sans réexamen	Sur la base des renseignements communiqués par la branche de production nationale pour le réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés à l'Union européenne. La Commission nationale des droits de douane a déterminé qu'il n'y avait pas de probabilité que le dommage subsiste ou se reproduise pour la branche de production et a donc décidé de ne pas engager un réexamen à l'extinction des droits antidumping imposés à l'Union européenne. Les droits antidumping imposés aux importations de fer blanc en provenance de l'Union européenne ont expiré le 30 janvier 2022.	-	-	-

¹ Union européenne (27 États membres).

ANNEXES**SUPPRESSION DE MESURES PENDANT LA PÉRIODE
ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022**

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date de suppression	Raison de la suppression
Afrique du Sud	Fer blanc 53/2018/NTC/TP/SA	30/01/2022 En vigueur à partir du 30/01/2022	Expiration sans réexamen
Chine	Fer blanc 53/2018/NTC/TP/CHI	30/01/2022 En vigueur à partir du 30/01/2022	Expiration sans réexamen
États-Unis	Fer blanc 53/2018/NTC/TP/USA	30/01/2022 En vigueur à partir du 30/01/2022	Expiration sans réexamen
Royaume-Uni	Fer blanc 53/2018/NTC/TP/UK	30/01/2022 En vigueur à partir du 30/01/2022	Expiration sans réexamen
Ukraine	Rouleaux/produits plats laminés à froid 35/2015/NTC/CRC/UKR	07/01/2022 En vigueur à partir du 01/02/2022	Supprimée à la suite d'un réexamen: réexamen à l'extinction/à l'expiration le 27/07/2020 et retirée le 07/01/2022.
Union européenne	Fer blanc 53/2018/NTC/TP/EU	30/01/2022 En vigueur à partir du 30/01/2022	Expiration sans réexamen